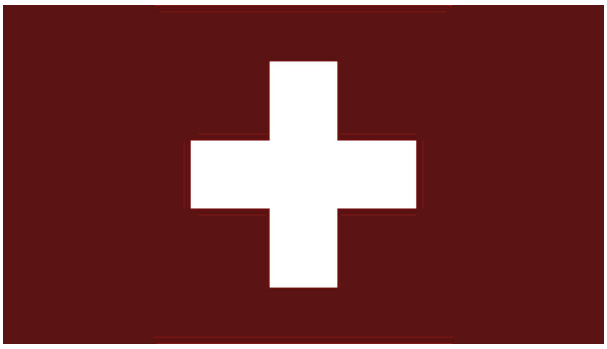
Suisse : un nouvel hymne par “respect de l’autre” ?

12/09/2015 à 12h10



“La Nouvelle Star”, version helvétique, se termine samedi 12 septembre à 18 heures. A la différence près que les téléspectateurs ne voteront pas pour une personne mais pour une chanson. L’émission, diffusée sur les deux chaînes nationales, l’une francophone, l’autre germanophone, présentera trois versions de ce qui pourrait remplacer l’hymne national suisse qui a le tort, pour certains, d’être un psaume.

Le télé-crochet est le point final d’un concours qui s’est ouvert au début de 2014 à l’initiative de la Société suisse d’utilité publique (SSUP). Son président, Jean-Daniel Gerber, s’était rendu compte, lors de la fête nationale, que personne dans l’assemblée ne connaissait les paroles de l’hymne suisse.

Commençant, en français, par « Sur nos monts, quand le soleil annonce un brillant réveil », le cantique actuel date de 1840. **« *En fait c’est un psaume*, explique Lukas Niederberger, directeur du projet de la SSUP « CHymne ». *Et nous sommes convaincus qu’une prière à un dieu panthéiste ne correspond plus à une société moderne telle que la Suisse.* » “Les nouvelles paroles devaient donc se fonder sur le texte de la Constitution fédérale de 1999, qui met en valeur le « respect de l’autre et l’équité ».** […]

Dernier couplet :

Des grands monts vient le secours ;
Suisse, espère en Dieu toujours !
Garde la foi des aïeux, Vis comme eux !
Sur l’autel de la patrie
Mets tes biens, ton cœur, ta vie !
C’est le trésor précieux (bis)
Que Dieu bénira des cieux,
Que Dieu bénira du haut des cieux.

source